

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	71 (1942)
Heft:	6
Rubrik:	Deux actions qui se complètent : l'aide à l'enfance et l'extension des cultures

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

isolés. Nos oiseaux doivent fréquemment nicher à découvert, sans protection ; leur couvée est ainsi facilement repérée ; elle présente de ce fait un attrait d'autant plus convoité qu'il est plus facile à rejoindre.

L'enfant ne demande souvent qu'à être renseigné. Et, au sujet de la question qui nous occupe, il sera facile au maître d'attirer l'attention de ses élèves sur la protection que nous devons accorder aux oiseaux. Une causerie simple, répétée de temps en temps, quelques slogans bien choisis et souvent rappelés feront comprendre que les oiseaux ont été créés par Dieu pour nous servir. Il est bien pauvre d'esprit celui qui cherche à détruire ses protecteurs.

OISELLE.

Deux actions qui se complètent : L'aide à l'enfance et l'extension des cultures

L'œuvre magnifique que notre pays entreprend pour sauver de la famine et de la misère des dizaines de milliers d'enfants, ressortissants des pays touchés par la guerre, ne pourra être menée à bien que si notre approvisionnement nous permet d'inviter à notre table les 40 000 petits êtres martyrs qui sont prévus pour bénéficier de notre sollicitude. Pour l'instant, l'entretien de ces enfants ne diminuera que de quelques grammes la ration de chacun de nous, mais serons-nous à même, dans les années qui vont suivre, de continuer à répondre à cette obligation humanitaire inéluctable ? Nous le devons. Notre neutralité, cause première du destin favorable dont nous jouissons dans la tourmente actuelle, nous crée le devoir de soulager, dans toutes les mesures possibles, la misère des peuples qui nous entourent. Pour répondre à cet engagement d'honneur et de fraternité envers nos semblables, nous devons dès maintenant prendre les dispositions nécessaires et surtout tirer de notre sol tout ce qu'il peut nous donner.

La situation de notre approvisionnement est devenue précaire ; ce n'est que par notre propre effort et en réalisant entièrement le plan Wahlen qu'il nous sera possible de tenir et de faire notre devoir.

Il faut aider le paysan, dont les moyens de production ont été totalement absorbés par l'effort immense qu'il a fourni à ce jour. Cet appel s'adresse spécialement à la population non agricole, aux ouvriers, aux employés citadins et de la campagne, aux femmes et jeunes filles, à la jeunesse, qui devront faire le sacrifice de leur temps libre, de leurs vacances, pour contribuer à la grande tâche nationale qu'il importe d'accomplir. Bien qu'éparpillées, de grandes étendues de terrain sont encore incultes. En les mettant en valeur, en

participant à l'action coopérative en faveur de l'extension des cultures, en ne négligeant rien de ce que la nature est à même de nous donner, en faisant le sacrifice de nos habitudes et en payant de notre personne, il nous sera possible de contribuer à l'amélioration du sort de milliers d'êtres humains. Et c'est bien cela que le Dr Wahlen veut nous dire, lorsqu'il déclare que chaque kilo de pommes de terre récolté en plus de la production strictement nécessaire à notre approvisionnement permettra, dans le cadre de l'action déjà entreprise et que nous devons encore développer, de sauver la vie d'un enfant affamé.

Partie pratique

L'instruction civique

L'enseignement de l'instruction civique a provoqué quelque intérêt chez nos maîtres. Nous donnons ci-dessous deux avis, la question reste ouverte. Qui veut encore s'exprimer ?

L'instruction civique proprement dite est aride mais pourtant indispensable. Le principe de la séparation des pouvoirs a 94 ans d'âge et nos grands jeunes gens de 1942 n'ont pas à l'ignorer plus que ceux de 1849. Un moyen de rendre cette mémorisation moins indigeste serait de ne pas laisser nos Conseillers fédéraux, nos députés cantonaux, voire notre Juge de Paix, dans un vague anonymat. Ces Messieurs-là existent en chair et en os, et portent un nom et... une lourde responsabilité. Et pourquoi ne leur ferions-nous pas la grâce de les nommer — à l'école du moins — sans passion et sans acrimonie ? Nous avions admiré l'ingéniosité d'un maître qui avait imaginé de coller sur un carton, aux dimensions respectables, les photographies de nos magistrats : cet exécutif aux regards profonds, aux mentons volontaires, n'était rien moins qu'attachant. Est-il besoin de signaler les comptes rendus des journaux et le contenu des affiches qui nous fournissent une matière abondante sur l'activité des divers pouvoirs ? Ajoutons que, là encore, le vieux procédé de Socrate, l'interrogation, peut nous rendre de signalés services. Mais l'interrogation orale — donc, les questions du maître — risque d'être vague, peut-être incohérente parce qu'improvisée ; tandis qu'un questionnaire écrit, mûrement pensé, a l'avantage incontestable de la clarté et de la suite logique des idées.

S'il est un minimum de connaissances civiques que le futur citoyen ne peut ignorer, nous ne saurions pourtant en rester là et penser que notre tâche est remplie quand ce minimum est acquis. Nous ne serions alors que des « bourreurs de crânes » ou des « cuistres de bas étage », selon l'expression chère à certain journaliste-écrivain.